



Avis Spécifique de Passation de Marchés

APPÉL D'OFFRES

Petits Travaux

(Procédure à Enveloppe Unique)

N° 002 /AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPMJ/2024 du 03 JAN 2024

Pays : Cameroun

Projet : Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC)

Titre du Marché : **Travaux de construction de deux (02) mares artificielles avec la méthode HIMO et de deux (02) forages pastoraux à énergie solaire dans certaines localités du Département du Logone et Chari en deux (02) lots : Lot 1 à Miremie Commune de Makary ; Lot 2 à kadam Commune de Zina .**

Credit No : IDA 6643-CM

Référence DAO No : CM-MINEPAT-395869-CW-RFB du Plan de Passation des Marché approuvé le 09/12/2023

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché : **Travaux de construction de deux (02) mares artificielles avec la méthode HIMO et de deux (02) forages pastoraux à énergie solaire dans certaines localités du Département du Logone et Chari en deux (02) lots : Lot 1 à Miremie Commune de Makary ; Lot 2 à kadam Commune de Zina .**
2. Le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de construction de deux (02) mares artificielles avec la méthode HIMO et de deux (02) forages pastoraux à énergie solaire dans certaines localités du Département du Logone et Chari en deux (02) lots : Lot 1 à Miremie Commune de Makary ; Lot 2 à kadam Commune de Zina. **Le délai d'exécution de six (06) mois.**
3. La passation de marchés sera conduite par passation de marchés au niveau national en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement « Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs sollicitant un Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale, Edition de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 ») de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'**Unité de Mise en Œuvre du Projet**, courriel : contact@prolac.cm avec copie à ingmahamat12@yahoo.fr et youssoufdiama90@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante de lundi à vendredi : Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, sise à Kousséni au quartier résidentiel en face du Commissariat Central, **de 09 heures à 16 heures, heure locale**.
5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme **non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier au compte N°335 988 60001 ouvert auprès des douze (12) agences BICEC au nom de "Compte spécial CAS ARMP".** Le dossier d'appel d'offres sera adressé le cas échéant par **courrier électronique**.
6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 JAN 2024 à 13 heures, heure locale 002 avec la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N° 002 /AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2024 relatif aux Travaux de

construction de deux (02) mares artificielles avec la méthode HIMO et de deux (02) forages pastoraux à énergie solaire dans certaines localités du Département du Logone et Chari en deux (02) lots : Lot 1 à Miremie Commune de Makary ; Lot 2 à kadam Commune de Zina .». La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée.

7. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le **13 JAN 2024** à 14 heures, heure locale.
8. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre, pour chaque lot d'un montant de :
 - Lot 1 : trois millions cinq cents mille (3 500 000) francs CFA XAF ;
 - Lot 2 : trois millions quatre cents mille (3 400 000) francs CFA XAF ;
9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
10. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
Cameroun, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central
B.P. : 242 Kousséri
Téléphone : (+237) 222 41 41 20 / 698 37 70 70
Courriel : contact@prolac.cm avec copie à ingmahamat12@yahoo.fr et youssoufdiam90@gmail.com.

Kousséri, le **03 JAN 2024**

Ampliations :

- ARMP-EN
- PROLAC (pour affichage)
- Président CSPM
- Archives



Mohamed Mahamat